

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL**

Conseil du 4 novembre 2019

Délibération n° 2019-3895

commission principale : proximité, environnement et agriculture

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Mions

objet : Création d'un réseau séparatif des eaux usées et pluviales et d'une station de refoulement pour le raccordement au réseau d'assainissement collectif des quartiers des Meurières et des Etachères - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction eau et déchets - eau

**Rapporteur** : Monsieur le Conseiller Gouverneure

**Président** : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 15 octobre 2019

Secrétaire élu : Madame Sarah Peillon

Affiché le : mercredi 6 novembre 2019

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, MM. Barral, Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Kabalo, Képénékian, Mmes Frier, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mme Rabatel, MM. Bernard, Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, M. Vesco, Mme Ait-Maten, MM. Artigny, Augoyard, Barret, Mmes Beautemps, Berra, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Cachard, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Findrik, Forissier, Fromain, Mmes Gailliout, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Giraud, MM. Gomez, Gouverneure, Guillard, Mme Guillemot, MM. Guimet, Hamelin, Havard, Mme Hobert, MM. Huguet, Jeandin, Lavache, Mme Le Franc, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, M. Llung, Mmes Maurice, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Piegay, Mmes Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roustan, Rudigoz, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mmes Servien, Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vincendet, Mme Vullien.

Absents excusés : MM. Philip (pouvoir à Mme Runel), Galliano (pouvoir à M. Grivel), Mmes Dognin-Sauze (pouvoir à Mme Laurent), Poulain (pouvoir à Mme Frier), M. Hémon (pouvoir à M. Artigny), Mmes Balas (pouvoir à Mme de Lavernée), Basdereff (pouvoir à Mme Crespy), MM. Collomb, Gachet, Mme Iehl (pouvoir à Mme Perrin-Gilbert), M. Martin (pouvoir à Mme Gardon-Chemain), Mme Michonneau (pouvoir à Mme Piantoni), MM. Sturla (pouvoir à M. Lebuhotel), Vial (pouvoir à M. Vaganay).

Absents non excusés : Mme Frih, MM. Aggoun, Genin, Passi.

**Conseil du 4 novembre 2019****Délibération n° 2019-3895**

commission principale : proximité, environnement et agriculture

commune (s) : Mions

objet : **Création d'un réseau séparatif des eaux usées et pluviales et d'une station de refoulement pour le raccordement au réseau d'assainissement collectif des quartiers des Meurières et des Etachères - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme**

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction eau et déchets - eau

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 10 octobre 2019, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Ce projet fait partie de la programmation pluriannuelle des investissements (PPI) 2015-2020 votée par le Conseil métropolitain le 6 juillet 2015.

**I - Rappel des objectifs du projet**

Dans le cadre de la mise à jour du zonage d'assainissement de la Métropole de Lyon datant de l'année 2000, une centaine de secteurs ont été identifiés comme pouvant présenter des difficultés actuelles ou futures en matière d'assainissement des eaux usées.

Les quartiers des Meurières et des Etachères à Mions font partie de ces points noirs, car malgré leur zonage en assainissement collectif depuis 2000, aucun réseau public n'a été créé et des dysfonctionnements des dispositifs d'assainissement non collectifs ont été constatés.

Actuellement, il existe 288 dispositifs d'assainissement non collectifs sur ces 2 quartiers, dont 209 sont non-conformes et 4 présentent des risques sanitaires ou environnementaux avérés.

Les travaux consistent à créer des réseaux séparatifs des eaux usées et pluviales et une station de refoulement pour le raccordement de l'ensemble des habitants des quartiers des Meurières et des Etachères à Mions.

**II - Description du projet**

La présente demande d'autorisation complémentaire travaux fait suite aux difficultés rencontrées lors de l'exécution des travaux, à savoir :

- la forte pression des riverains et du Syndicat mixte des transports pour le Rhône et l'agglomération lyonnaise (SYTRAL),
- la décision de laisser passer les bus et les riverains, pendant les travaux, dans les rues à forts enjeux de circulation, donc l'impossibilité pratique de restreindre la circulation aux bus et aux riverains avec un trafic intense habituel dans les voies concernées,
- la notification par la maîtrise d'œuvre aux entreprises des contraintes à prendre en compte durant les travaux,
- les pertes de cadences des entreprises constatées par la maîtrise d'œuvre.

Pour garantir la sécurité des usagers, des travailleurs et des environnants du chantier, il a fallu adapter la gestion du chantier, ces difficultés engendrent des coûts supplémentaires estimés à 310 000 € HT.

**III - Coût du projet**

Le nouveau coût global du projet au budget annexe de l'assainissement, se décompose donc comme suit :

Année	Réalisé < 2020	2020	Total projet (€HT)
montant des autorisations de programme (AP)/crédits de paiement (CP)	5 400 000 €	310 000 €	<b>5 710 000</b>

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission proximité, environnement et agriculture ;

**DELIBERE**

**1° - Approuve** les travaux de création d'une part, des réseaux séparatifs des eaux usées et pluviales et d'autre part, d'une station de refoulement pour le raccordement au réseau d'assainissement collectif des quartiers des Meurières et des Etachères à Mions.

**2° - Décide** l'individualisation complémentaire d'autorisation de programme P19 - Assainissement pour un montant de 310 000 €HT, en dépenses, en 2020 à la charge du budget annexe de l'assainissement sur l'opération n° 2P20O5118.

Le montant total de l'autorisation de programme individualisée est donc porté à 5 710 000 €HT en dépenses, en raison de l'individualisation partielle pour un montant de

- 5 272 543 €HT à partir de l'autorisation de programme travaux,
- 109 123 €HT à partir de l'autorisation de programme études,
- 18 334 €HT à partir de l'autorisation de programme foncier.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 6 novembre 2019.**